



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Programmes

Question écrite n° 13660

#### Texte de la question

M Jean-Pierre Brard attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'education nationale, de la jeunesse et des sports, sur la modification des programmes enseignes par les professeurs d'histoire et de geographie en classe de terminale qui doivent rentrer en application a la prochaine rentree. Depuis plusieurs mois, les enseignants d'histoire et de geographie regroupes en collectif vous ont fait savoir, par petitions et par l'entremise d'une delegation recue a la mi-decembre, leur profonde hostilite a cette reforme ainsi que leur souhait de voir abroger ces programmes dans l'attente d'une concertation generale sur ce probleme et tout particulierement avec les interesses. Ces nouveaux programmes ont ete publies en force, malgre leur rejet au CEGET par les syndicats enseignants et les associations de parents d'eleves. Les critiques essentielles portent sur l'etendue des programmes et l'inadaptation de ceux-ci au niveau des connaissances actuelles des eleves. Par ailleurs, les decoupages et les formulations adoptes, tant parce qu'ils manquent souvent de rigueur scientifique que parce qu'ils s'eloignent d'une demarche reellement historique et geographique, ne peuvent permettre une comprehension claire et critique du monde contemporain et de son evolution. De plus, parce que dans sa conception generale il est en rupture complete avec les programmes des annees precedentes, il met en cause la necessaire preparation des eleves au baccalaureat sur trois ans. En consequence, il lui demande d'accéder a la demande des enseignants de ces matieres de reporter d'un an l'application de ces nouveaux programmes et de mettre a profit ce delai pour reexaminer en concertation avec eux les transformations qu'il convient d'y apporter.

#### Texte de la réponse

Reponse. - Ayant decide de creer une commission de reflexion sur l'enseignement de l'histoire, le ministre d'Etat, ministre de l'education nationale, de la jeunesse et des sports en a confie la presidence a M Philippe Joutard, professeur a l'universite d'Aix-Marseille. Cette commission est composee notamment d'universitaires et d'enseignants du secondaire de sensibilites diverses. Elle a adopte des complements au programme d'histoire de terminale qui ont ete publies au Bulletin officiel de l'education nationale du 9 fevrier 1989. Ces complements mettent en particulier l'accent sur la liberte pedagogique des enseignements qui sont invites a apprehender le programme en fonction d'une reflexion qui leur soit propre sur les objectifs, les methodes et les contenus scientifiques. Il appartient en outre a chaque professeur de definir une programmation tenant compte de la specificite des classes qui lui sont confiees. Pour ce qui est de la structure de l'epreuve d'histoire-geographie au baccalaureat, il n'est pas prevu de proceder a des changements pour la session 1990. Il convient en effet de se donner le temps d'une reflexion approfondie. Il va de soi que tout changement dans ce domaine n'interviendrait qu'au terme d'une large consultation.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Brard Jean-Pierre](#)

**Circonscription :** - Communiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question** : 13660

**Rubrique** : Enseignement secondaire

**Ministère interrogé** : éducation nationale, jeunesse et sports

**Ministère attributaire** : éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(e)s

**Question publiée le** : 29 mai 1989, page 2390